



Appel de projets pour maillage — aide à la création émergente

**Le mercredi 27 juillet de 13 h à 16 h à la Galerie 4th Space de Concordia
(1400 Boul. de Maisonneuve O.)!**

Cette activité de maillage présentée en collaboration avec la SODEC permettra à des scénaristes, producteurs et productrices admissibles au programme d'Aide à la création émergente de se rencontrer et de potentiellement créer des partenariats pour le développement de futurs projets cinématographiques. L'événement n'a pas pour but de confirmer l'admissibilité au programme. L'admissibilité de chaque équipe sera étudiée lors du dépôt. Pour les détails du programme: sodec.gouv.qc.ca/domaines-d'intervention/cinema-et-television/aide-financiere/creation-emergente/

Détails de l'activité de maillage SODEC:

Cette activité sera tenue en mode présentiel; les scénaristes pourront se promener de table en table pour rencontrer les producteurs inscrits. Cet événement permettra aux participants admissibles au programme d'Aide à la création émergente sélectionnés de poser des questions aux producteurs participants et d'échanger rapidement sur leurs projets! Les scénaristes auront une fenêtre de 12 minutes pour rencontrer chacun des producteurs participants (le temps variera selon le nombre d'inscriptions et vous sera confirmé avant le jour de l'événement).

Pour participer, vous devez d'abord vous inscrire en complétant le formulaire ci-dessous pour valider votre éligibilité avant vendredi le 22 juillet à 19 h. Votre présence sera confirmée au plus tard le lundi 25 juillet à 17 h.



Appel de candidatures

PROFIL PRODUCTION :

Pour soumettre votre candidature à titre de producteur(trice), veuillez remplir le Formulaire

– Profil production: [cliquez ICI](#)

PROFIL SCÉNARISATION :

Pour soumettre votre candidature comme scénariste ou scénariste/réalisateur(trice), veuillez remplir le

Formulaire – Profil scénarisation: [cliquez ICI](#)

SURVOL DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

Les producteurs et les productrices, les scénaristes ainsi que les réalisateurs et réalisatrices doivent posséder une expérience jugée appropriée par la SODEC selon le type de projet déposé.

DANS LE CAS D'UN PROJET DE COURT OU DE MOYEN MÉTRAGE :

- avoir mené à terme au moins une œuvre audiovisuelle narrative ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC
-

DANS LE CAS D'UN PROJET DE LONG MÉTRAGE :

- avoir mené à terme au moins trois courts métrages de fiction ou un moyen métrage documentaire ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC
-

NE SONT PAS ADMISSIBLES À CE PROGRAMME :

- les étudiants à temps plein;
 - les créateurs jugés trop expérimentés par la SODEC pour se prévaloir d'une aide financière au Programme d'aide à la création émergente, notamment en:
 - ayant déjà produit, scénarisé ou réalisé un long métrage ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC;
 - ayant déjà reçu du financement de la SODEC dans le cadre de son programme d'aide à la production aux volets 1 et 3.
-

La date limite pour soumettre votre candidature est le vendredi 22 juillet à 19 h

Pour toute question: fantasia.marclamothe@gmail.com